

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice 14
Présents 10
Votants 13
Abstention 0

Accusé de réception en préfecture
018-211801907-20240118-DELIB2024-05-DE
Date de télétransmission : 26/02/2024
Date de réception préfecture : 26/02/2024

Délibération N°2024-05
Décision modificative N°5
Exercice 2023
Virement de crédit

L'an deux mil vingt trois
Le 18 janvier 2024

Date de convocation : 12 janvier 2024

Etaient présents : : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Nathalie HOUSSIER, Sébastien CLAVIER, Géraldine MARTYNIAK, Custodia CARVALHO, Patrick HERVET, Jacques PERARD, Jean Michel RADOUX, Luc TABORDET.

Absent excusé : Sophie BERTRAND, Luc DELANNOY a donné pouvoir à Agnès DELANNOY, Christian MYSZKIEWICZ a donné pouvoir à Géraldine MARTYNIAK, Mary STIANTI- DURET a donné pouvoir à Pascal RAPIN.

Secrétaire de séance : Géraldine MARTYNIAK,

OBJET : DECISION MODIFICATIVE

Suite à une erreur matérielle de numérotation, la délibération 2024-05 abroge la délibération N°2023-36.

Le maire informe le conseil municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants et qu'il est nécessaire d'effectuer les modifications suivantes :

Intitué	Diminution de crédit			Augmentation de crédit		
	Compte	Chapitre	Montant	Compte	Chapitre	Montant
Achat de prestation				6042	011	8 200.00
Carburant				60622	011	250.00
Affranchissement				6261	011	100.00
télécommunication				6262	011	350.00
Rénumération	64131	012	16 144.00			
FNGIR				739221	014	7 244.00
			16 144.00			16 144.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition du Maire.

Fait et délibéré à QUINCY
Le 18 janvier 2024

Le Maire
Pascal RAPIN



Secrétaire de séance
Géraldine MARTYNIAK

A large, handwritten signature in black ink, which appears to be 'Marty', is written over the printed name of the secretary of the meeting.

-Transmis aux représentants de l'Etat le : 20 février 2024
-Publié le : 21 février 2024